

SÉANCE LUNDI 6 FÉVRIER 2012

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 6 février 2012 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Monique Marcheterre, Jean Lamontagne, Yves Germain et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19 :30h.

2012-02-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 janvier 2012.
- 4) Adoption liste des chèques du mois de janvier 2012.
- 5) Adoption liste des comptes à payer au 1^{er} février 2012.
- 6) Règlement relatif aux traitements des élus.
- 7) Règlement chemins municipaux pour VTT – Avis de motion.
- 8) Subvention programme PAARRM – Député Sylvain Pagé (25 000.00\$).
- 9) Persévérance scolaire.
- 10) École secondaire – Rivière-Rouge .
- 11) École du Méandre de Rivière-Rouge –subvention.
- 12) SNQ des Hautes-Laurentides – commandite 60^e anniversaire.
- 13) Fiesta musicale – commandite.
- 14) Contrat de services barrage Georges-Painchaud – firme Génivar.
- 15) Correspondance.
- 16) Divers & information
 - 1) Souper St-Valentin, 11 février 2012
 - 2) Carnaval Plaisirs d'hiver – 24-25-26 février.
 - 3) Déjeuner Centraide, 4 mars.
 - 4) Fête du Centenaire 21 avril à 15 :30h.
 - 5) Exposition auto ancienne – expo artisanat 6 mai.
 - 6) Fête Mères & Maires - ,ai 2012 à déterminer.
 - 7) Fête Nationale 2012 – présentation Vincent Mainville.
- 17) Période de questions.
- 18) Levée de la séance.

Adoptée

2012-02-02
Procès-verbal

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2012

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :
Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2012 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2012-02-03
Liste des chèques

ADOPTION LISTE DES CHÈQUES DU MOIS DE JANVIER 2012

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
D'approuver la liste des chèques du mois de janvier 2012 soit les chèques numéro C1100001 à C1100036.

Adoptée

2012-02-04
Liste des comptes
à payer

ADOPTION LISTE DES COMPTES À PAYER AU 1^{er} FÉVRIER 2012

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
D'approuver la liste des comptes à payer au 1^{er} février 2012 au montant de
10 870.77\$.

Adoptée

2012-02-05

RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à la majorité :
Que le conseil adopte le règlement #2012-01 relatif au traitement des élus municipaux
abrogeant le règlement #2011-01

Adoptée

* Note : le conseiller Yves Germain inscrit sa dissidence sur la rémunération des élus :
trop onéreux pour les citoyens de Lac-Saguay.

2012-02-06

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CHEMINS MUNICIPAUX POUR VTT

Le conseiller Jean Lamontagne dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors
d'une séance ultérieure, un règlement chemins municipaux pour VTT.

Adoptée

2012-02-07

SUBVENTION PROGRAMME PAARRM – SUBVENTION SYLVAIN PAGÉ

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité
De demander au député Sylvain Pagé une subvention de 25,000.\$ concernant le réseau
routier pour l'année 2012 dans le cadre du programme PAARRM du Ministère des
transports du Québec.

Adoptée

2012-02-08

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La municipalité de Lac-Saguay présente la résolution suivante. Il recommande l'adoption de
cette résolution qui engage la municipalité de Lac-Saguay à appuyer et à favoriser des
initiatives pour la persévérance et la réussite scolaire. Après discussion, les administrateurs
conviennent de la résolution suivante.

Attendu que les entreprises de la région auront de plus en plus besoin d'une main-
d'œuvre qualifiée;

Attendu que le décrochage scolaire hypothèque l'avenir des jeunes et privera les
employeurs de cette main-d'œuvre qualifiée;

Attendu que la persévérance scolaire doit être considérée comme un enjeu qui
concerne tous les acteurs de la région : écoles, étudiants, parents,
associations et employeurs;

Attendu que les facteurs de risque propre à l'élève ou à son environnement sont
scolaires, familiaux et sociaux;

Attendu que l'environnement de l'élève peut contribuer à annuler ou à atténuer les
facteurs de risque et par conséquent augmenter les facteurs de protection;

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (suite)

Attendu que les aspirations scolaires sont plus élevées chez les garçons des Laurentides qui reconnaissent l'autorité des personnes élues ou de celles qui occupent une fonction importante;

Attendu que les filles les Laurentides ayant une faible perception de leur habilité cognitive seront moins susceptibles de pratiquer des activités bénévoles;

Attendu que les jeunes ayant une faible perception de leur habilité cognitive ont une faible estime de soi globale;

Attendu que la municipalité de Lac-Saguay a déjà engagé des actions en faveur de la réussite éducative et de la qualification professionnelle des jeunes, et qu'elle entend poursuivre et même intensifier son action;

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne
Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Lac-Saguay appuie l'initiative de faire la promotion de la limitation volontaire des heures de travail des jeunes qui n'ont pas complété leurs études secondaires. La municipalité invite donc les employeurs de la région à afficher dans leur entreprise le certificat qui témoigne de leur volonté de soutenir les jeunes dans leurs efforts de persévérance scolaire. De plus, la municipalité souscrit à l'idée d'appuyer d'autres initiatives qui vont dans le sens de favoriser la persévérance et la réussite scolaire.

Adoptée

2012-02-09

ÉCOLE DU MÉANDRE DE RIVIÈRE-ROUGE -PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre
Et résolu à la majorité :

Que la municipalité accorde un montant de \$100.00 à l'École du Méandre de Rivière-Rouge dans le cadre de la persévérance scolaire.

Adoptée

Note : Le conseiller Luc Bélisle met sa dissidence sur le montant accordé à l'École du Méandre de Rivière-Rouge dans le cadre de la persévérance scolaire.

2012-02-10

ÉCOLE SECONDAIRE – RIVIÈRE-ROUGE

Nonobstant la baisse de clientèle appréhendée dans les écoles de la Commission scolaire Pierre-Neveu.

Il est attendu que pour le conseil municipal, le partage d'un même bâtiment par des élèves du primaire et des étudiants du secondaire semble inappropriée.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre
Et résolu à l'unanimité

De demander à la Commission scolaire Pierre-Neveu de se pencher sur les avenues possibles afin de tenter de remédier à cette situation à l'école du Méandre à Rivière-Rouge.

Adoptée

2012-02-11

SNQ DES HAUTES-LAURENTIDES – 60^e ANNIVERSAIRE COMMANDITE

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre
Et résolu à l'unanimité

D'accorder une somme de \$150.00 comme commandite pour la production d'une brochure soulignant le 60^e anniversaire de la SNQ des Hautes-Laurentides.

Adoptée

2012-02-12

FIESTA MUSICALE

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre
Et résolu à l'unanimité
D'accorder la somme de \$250.00 à Carrefour Bois Chantant responsable du Festival Classique des Hautes-Laurentides pour l'organisation de (Fiesta Musicale) dans les écoles de la région.

Adoptée

2012-02-13

CONTRAT DE SERVICES BARRAGE GEORGES-PAINCHAUD – FIRME GENIVAR

Il est proposé par le conseiller Yves Germain
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre
Et résolu à l'unanimité
D'accorder le contrat de surveillance du barrage du Parc Georges-Painchaud #X0005454 N/Réf. : P 12-11103-23 pour les inspections régulières prévues selon le règlement sur la sécurité des barrages pour un somme de \$450.00 / visite (2) pour l'année 2012.

Adoptée

2012-02-14

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne
Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20 :55h.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, dir.-général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2012-02-03.

Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse